

teint olivâtre et son accent firent supposer à Georges qu'il était Italien.

— Vous n'êtes pas de ce côté-ci des Alpes ? dit notre héros, à un moment où la conversation languissait.

— En effet, je suis de Naples. . . . mon nom est Pescara, Andréa Pescara, à votre service.

Ils continuèrent à causer sur différents sujets, et l'étranger, comme pendant de l'aventure que Georges avait eue dans le bois, raconta plusieurs traits d'audace dont il était le héros.

— Vous paraissez bien connaître cette partie de l'Angleterre, fit observer Georges.

— Je n'y suis qu'en passant, répliqua Pescara, en haussant les épaules, un mouvement qui lui était habituel. Je séjourne avec un vieil ami, au château qui est tout près, le château noir. Le connaissez-vous ?

Tout en faisant cette question, il regarda furtivement Georges France, qui ne s'en douta pas, et répondit en remplissant son verre :

— Vous oubliez que je vous ai dit que je n'étais jamais venu en Angleterre.

Georges s'arrêta, jeta un coup d'œil sur son compagnon dont la figure sombre brillait en ce moment de bonne humeur, et lui dit de façon à n'être entendu que de lui :

— Avez-vous entendu parler d'un endroit qu'on nomme la tour du phare, et qui serait par là, dans le voisinage ?

— J'ai mieux fait que d'en entendre parler, je l'ai vue. Elle est à environ quinze milles d'ici. Il secoua la tête. La tour a une mauvaise réputation.

— Pourquoi ?

— On prétend qu'elle sert de lieu de rendez-vous à des pirates, des contrebandiers, et le reste. J'espère que ce n'est pas là que vous avez affaire. Si on en croit les on dit, ce ne serait pas un endroit sûr.

— Un homme averti est fort, répliqua Georges en riant et en se levant ; mais je vois qu'on va bientôt servir le souper, et je veux auparavant aller donner un autre coup d'œil à mon cheval. J'ai l'habitude de veiller moi-même à ce qu'il ne manque de rien.

— Une excellente habitude, et que je prendrai, dit l'étranger, le temps de finir mon verre, et je vous rejoins.

Dès que Georges eut dépassé le seuil de la porte, il s'opéra tout un changement sur la figure du signor Andréa Pescara.

(A continuer)



AVIS AUX CONTRACTEURS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné comme suit : " Soumissions pour les Travaux du Canal Grenville, " seront reçues jusqu'à MERCREDI soir, le 31 AOÛT courant, pour l'agrandissement d'environ 5 milles du Canal Grenville, et la construction de trois écluses.

L'ouvrage sera livré soit en entier, soit séparé en trois sections différentes, chacune embrassant une écluse.

Les plans et les spécifications peuvent être vus à ce bureau, ou au bureau du Canal Lachine, et à Grenville, le et après Jeudi, le 19^e jour du courant, où les plans de soumissions imprimés et autres informations pourront être obtenus.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables, consentant à se porter cautions pour la due exécution du contrat doivent être attachés à chaque soumission.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des Travaux Publics.
Ottawa, 13 août 1870.

APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

DEUX jeunes gens désirant apprendre la typographie trouveraient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, en s'adressant à l'Editeur Propriétaire.

LE CONCOURS PROVINCIAL, AGRICOLE ET INDUSTRIEL POUR 1870

Ouvert au monde entier :

AURA lieu en la Cité de Montréal, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, 13, 14, 15 et 16 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près de Millé-End.

Prix offerts. \$12,000 à \$ 5,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées, dans le Département Agricole, devront NECESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 27 AOÛT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 3 SEPTEMBRE, ainsi que pour les objets du Département Industriel.

N.B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera infailliblement ; cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtises et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemins de Fer et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

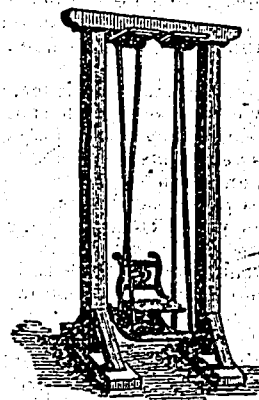
Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C. A. P. Q.

Montréal, 14 Juin 1870.

NOUVELLE BALANÇOIRE BREVETÉE EVANGELISTE LAVIGNE



MENUISIER-ENTREPRENEUR,
Encoignure des rites St. Eustache et
St. Joachim, Faubourg Saint-Louis,
QUEBEC.

INVITE le public à visiter une nouvelle Balançoire de son invention, pour laquelle il a obtenu un brevet du gouvernement de la Puissance du Canada, le 28 juillet 1869.

Cette nouvelle balançoire se met par elle-même, sans aucune impulsion extérieure, et a l'avantage de n'exposer à aucun accident ceux qui veulent se livrer à ce petit exercice tout d'agrément.

Les dames peuvent aussi faire usage de cette balançoire sans s'exposer aux inconvénients qu'elles rencontrent

avec les balançoires ordinaires.

On peut voir une de ces balançoires mise en état de fonctionnement, au No. 36, rue Saint-Eustache, faubourg Saint-Louis, à Québec, et dans le jardin du propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

Les prix sont de \$12 à \$25, suivant la grandeur.

M. E. Lavigne a aussi à vendre des *Moulins à beurre* (barattes) pour la fabrication desquels il a obtenu une patente. Le grand débit qu'il a fait de ces moulins, parmi les cultivateurs des environs de Québec, est une haute recommandation de l'efficacité de ces moulins à beurre.

Québec, 11 août 1870.